

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Monsieur Le Principal ouvre le débat sur l'avenir de l'Ecole à 8h50. Il propose, comme méthode de travail, de faire dans un premier temps un travail sur le diagnostic, de donner la parole à la salle. Puis à partir de 10 heures, travailler en atelier sur les thèmes retenus. Monsieur le Principal présente les animateurs du débat. Mme D. Conseillère Générale du canton et Mme A. Professeur de Lettres au collège puis rappelle que les directives interdisent aux personnels d'autorité d'être animateurs du débat.

Les thèmes retenus – 4 pour ce matin – l'ont été en concertation avec les animateurs les enseignants, les parents et ne sont pas trop éloignés du projet d'établissement.

Monsieur le Principal donne la parole aux animateurs.

Madame D. que toutes les idées développées sont fidèlement transcrites.

Madame A. : croit en ce débat car le débat de tous les jours pourra être enfin formalisé et du temps est alloué pour cela. Rappelle que souvent nous avons été sollicités pour faire avancer le système et donc l'Ecole d'aujourd'hui est le résultat des consultations antérieures. Le débat qui est lancé est important mais nous devons être vigilants. Les 22 thèmes proposés nous montrent que nous sommes à un tournant politique. L'Ecole est une Vieille D qui a besoin d'évoluer, les guides sont fixés et la synthèse finale doit aller dans ce sens. Rien ne nous empêche d'aborder des thèmes différents de ceux retenus.

Monsieur G. professeur : interrompt l'animatrice et fait lecture à la salle d'un texte dont il ne cite ni la provenance ni les signataires et propose à ceux qui sont d'accord avec les idées développées de le suivre en salle des professeurs pour un autre débat.

Monsieur le Principal : rappelle que toute demande de réunion dans l'établissement dépend de son accord mais accepte, malgré la « demande » tardive, non formelle, que cette réunion puisse se tenir. Monsieur G. quitte la salle, seul.

Madame A. : propose de joindre le texte lu aux synthèses des différents ateliers puis commente les différents graphiques des 4 pages du ministère projetées sur écran et conclut. Pourquoi ne pas débattre et donne la parole à la salle.

Madame K. professeur: ne croit pas tellement aux vertus du débat car elle a participé au débat du collège de l'an 2000 et le retour s'est soldé par vie de classe non rétribuées, IDD obligatoires et imposés. Les débats arrivent souvent alors que tout est déjà décidé et à chaque fois la charge de travail augmente.

Madame A. : remercie l'intervenante mais croit qu'il faut débattre quand même.

Monsieur R. parent d'élève se dit d'accord avec Mme K. mais comprend mal pourquoi il ne faut pas garder la foi. Lui, l'a retrouvée et voudrait en témoigner.

Madame A. professeur : reste persuadée que nous avons tous la foi mais est un peu amère car a l'impression qu'on met la charrue avant les bœufs. Aurait préféré que le débat ait eu lieu plus tôt dans l'année, suite aux mécontentements exprimés par les enseignants en mai-juin 2003.

Monsieur P. professeur: se demande ce qu'il a fait de mal. Il devra travailler plus longtemps pour payer sa retraite. Ne sera pas augmenté cette année. Voit disparaître des aides éducateurs et des surveillants et craint une menace sur l'EPS et l'UNSS. Termine par la lecture d'une citation de Monsieur DARCOS publiée dans le Figaro Magazine du 3 décembre 2003. Regrette que les parents ne soient pas venus plus nombreux.

Madame A. : le retour en arrière se trouve formulé dans les 22 questions mais estime que nous devons faire avancer l'Ecole. L'élève au centre du dispositif a toujours été le du collège d'Ars. Améliorer le fonctionnement de l'Ecole n'est abordé que dans les derniers points du débat et les enseignants en dernier. Regrette la disparition des IUFM dont la formation nous donnait une légitimité. Actuellement

nous sommes des animateurs dont la tête passe pas et en fonction de cela l'élève travaille ou ne travaille pas.

Monsieur P. personnalité locale : Membre du CA relève le lapsus car pense que Madame A. voulait parler de la disparition des écoles normales. Comprend les difficultés des enseignants qui sont en concurrence directe avec la télévision. Le système ne peut fonctionner que si l'ancien peut aider le jeune. La télévision du soir détruit ce qui a été construit la journée.

Monsieur F. professeur : rappelle que dans ses cours d'éducation civique il enseigne le respect, le refus du sexisme, la tolérance ... et que le jeune dès son arrivée au domicile allume la télévision et inévitablement tombe sur une publicité OPEL SAPHIRA où, ouvertement on se moque des blondes.....

Monsieur D. professeur : pense que la courbe des jeunes sortant sans qualification alors que les moyens augmentent n'est pas liée à un problème économique.

Madame K professeur : estime que tout le monde ne pourra pas accéder à une formation qualifiante car en face de nous, nos 5ème représentent la population qui est dehors à l'heure actuelle – voleurs, violeurs, prostituées etc...

Madame A. : revient au problème de la répartition des moyens. Rapport entre universités et grandes écoles, élèves de maternelle et du primaire, collèges et lycées. Faut-il envisager une répartition différente des moyens ?

Le problème de Madame K. est contredit par la visite dans l'établissement d'une ancienne élève du dispositif d'insertion qui par le conseil de classe de son nouvel établissement a obtenu les encouragements.

Madame A. propose de lire les 22 thèmes en diagonale et fait un commentaire rapide de chacun d'eux et demande s'il faut intégrer un thème non retenu pour samedi 6 décembre, jour du débat. Pas de réponse.

Madame D. demande à la salle s'il y a d'autres questions, pas de réponse.

Monsieur le Principal rappelle qu'il ne participe pas au débat en tant que personnel de direction donc ne souhaite cautionner ce qui vient d'être dit. Propose de se répartir selon les thèmes retenus :

- Thème 8 salle 126

- Thème 5 salle 128

Et suggère regrouper les thèmes 6 et 13 en salle 127.

Les participants rejoignent, selon leurs aspirations, les différentes salles de débat.

Numéro et titre du premier sujet traité

Thème 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire.

Plusieurs axes de réflexion se sont dégagés :

- 1) Les programmes à tous les niveaux éviter surcharge et encyclopédisme. Axer l'enseignement sur les méthodes et les savoir-faire. Evaluer les acquis au moyen d'un livret de compétences et par une mise en pratique des connaissances acquises intégrée dans le temps scolaire. En fait, il conviendrait de baser les programmes sur le « être capable de » la structure classe disparaîtrait au collège au profit d'une alternance classe/groupes, les heures classe permettant de donner le contenu et les heures groupes de pratiquer et mettre en œuvre les connaissances.
- 2) L'école primaire doit s'attacher à enseigner et consolider l'étude de la langue française, base de l'intégration sociale. Elle doit fixer l'oral et tendre à la maîtrise d'un écrit fondamental et instrumental. Elle doit dispenser le nécessaire en évitant trop d'ambition au niveau des programmes en terme de diversité des enseignements et en terme de contenu.

Elle doit rester une institution et non devenir prestataire de services. Elle doit permettre à l'individu d'acquérir les bases qui lui donneront envie d'apprendre puis de travailler pour lui même et les autres fait de l'effort contraintes d'aides et de besoins à tous les niveaux et dans le cadre d'un apprentissage sont à retrouver à côté de la valorisation de la réussite immédiate et facile que prône le « star-system », attrayant certes pour les familles, mais sur lequel on sait ne pas pouvoir miser en terme de durée.

- 3) Au collège, la transdisciplinarité doit permettre la recherche des capacités communes à différentes disciplines et à générer la cohérence des enseignements. Eviter une superposition de savoirs et favoriser les méthodes qui permettent à l'élève de chercher et de trouver à tout moment les compléments d'information dont il a besoin.
- 4) Le travail à la maison et/ou en études prolongerait et ancrerait les savoirs.
- 5) Projets concertés, objectifs pré-définis, sens de l'effort et motivation feraient des élèves les acteurs de leur réussite.
- 6) Rythmer les jours de la semaine au collège par la répétition quotidienne d'une heure de français et de mathématiques pour permettre à tous de lire, écrire, compter et d'avancer dans ces matières de base à un rythme personnalisé.
- 7) Cohérence des adultes face aux jeunes quant aux exigences fondamentales. Pour cela procéder à la revalorisation des épreuves type « examen d'entrée » et aussi de « sortie » lors des passages aux étapes de la scolarité obligatoire. Cela aurait l'avantage de faire de l'Ecole un tronc commun capable d'induire des règles de savoir être et de comportement pour vivre en société.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

Thème 6 : Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Associé au

Thème 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Constat de départ : la diversité des élèves en Ecole obligatoire est une évidence puisque l'école accueille tous les élèves. L'école qui est au service des individus doit prendre en compte cette grande diversité.

Qui dit diversité sous entend qualités mais aussi difficultés. Pour permettre à tous de travailler, l'école doit gérer les élèves en grande difficulté d'origines diverses :

- scolaire : débuts difficiles en classes maternelles chargées, redoublements trop tardifs
- socio familial
- difficultés générées par l'âge des élèves, leur démotivation et leur refus d'apprendre au moment de l'adolescence.

Le collège unique a pu prendre en charge tous les élèves tant qu'il a été question d'accroître le niveau scolaire de toute une génération. Il a suffi de mettre les savoirs au cœur du dispositif. Aujourd'hui, les écarts se sont creusés et avec la disparition du palier d'orientation en 5^{ème}, l'Ecole doit gérer des élèves en très grande difficulté, le plus souvent comportementale. Que peut-on envisager pour pallier à cela ?

- des sections d'adaptation avant le C.P. et avant la 6^{ème} avec 12 élèves et un enseignant formé à la gestion des difficultés.
- développer l'intervention d'assistants sociaux et médicaux dans les écoles.
- dépister plus tôt les difficultés et proposer d'y remédier immédiatement.
- au collège, mettre en place un rythme d'apprentissage réservé aux élèves en difficulté, revaloriser l'enseignement technique, privilégier des acquis de qualité qui s'inscrivent dans la durée et la réflexion, maîtriser les notions fondamentales : lire, écrire, compter, juger, analyser, mémoriser.
- groupes d'aides et de besoins à tous les niveaux de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.
- Proposer tout au long de la scolarité obligatoire des projets concertés entre enseignant élèves et parents visant à évaluer des compétences méthodologiques, des savoirs, des comportements.

- Adapter les structures classes à ces types de projets.

En un mot obliger les partenaires parents-élèves- école à agir vite sur un type de difficulté rencontrée et diagnostiquée. Le problème des plus démunis ainsi partiellement réglé la diversité de chacun pourrait devenir la richesse de tous.

Numéro et titre du troisième sujet traité

Thème 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves.

Après avoir posé le problème et souligné que la question s'ouvre sur un climat tensionnel noté par tous ceux qui se sont penchés sur le sujet, les dix personnes présentes ont choisi de débattre sur trois points et d'utiliser pour cela le vécu de chacun.

A - les élèves travaillent ils trop ou pas assez ?

Constat : le travail à la maison n'est pas toujours fait et une bonne partie des élèves ne s'y consacre plus. Cependant, l'élève « normalisé » qui a des devoirs le sait et s'y prête assez facilement. Nouveauté de l'époque : l'élève économise en la matière, peine fatigue et temps. Comment l'adulte peut-il alors estimer le temps passé par l'élève à ses devoirs ?

Suggestions :

- rétablir la grille de travail à faire à la maison par l'ensemble de l'équipe pédagogique
- enquêter sur le temps réel passé par les élèves pour faire le travail écrit, pour apprendre les leçons.

B – comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaires ?

Constat : comment revaloriser le travail réalisé hors classe alors qu'il semble être une gêne pour celui qui affirme devant ses camarades avoir travaillé ?

Suggestions :

- Valoriser le travail fait par des notes chiffrées incitatives et des cours « moraux »
- Sanctionner les travaux non faits.
- Réaffirmer l'importance des règles sociales dont fait partie le travail et la répartition des tâches donc du rôle de chacun dans la société.
- Mettre l'élève face à ses obligations. Lui rappeler le respect des contrats disciplinaires. Trouver avec lui des objectifs à atteindre par le travail réalisé.
- Evaluer ses compétences régulièrement et enregistrer les progrès en faisant le rapprochement avec le travail fourni à la maison ou en étude.

C – Comment développer le désir d'apprendre et de connaître ?

Constat : sorti de l'école, l'élève est sollicité par un monde facile et clinquant. Il a du mal à laisser sa télé et sa console de jeux pour reprendre ses devoirs. De plus, fatigué et saturé, l'élève trouve trop peu de repos dans un monde en perpétuel mouvement.

Suggestions :

- Apprendre à l'élève à choisir, à faire la part des choses
- Oraliser en structure groupe ce qui va ou ne va pas.
- Démontrer à l'élève qu'il a toujours quelque chose à apprendre et à découvrir.
- Le mettre face à des compétences qu'il n'a pas pour lui rappeler ses objectifs.
- Ne pas le laisser se bercer d'illusions.
- Travailler dans ce domaine avec des parents, des adultes, des adolescents plus âgés qui ont au yeux de l'élève la valeur de « paire ». Concurrencer autant que faire se peut, le monde des médias, en les utilisant certes, mais comme des outils. Marquer ainsi à l'élève, sa supériorité.

Numéro et titre du quatrième sujet traité

Thème 12 : Comment les parents et partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Associé au

Thème 16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative : parents-professeurs/professeurs élèves ?

Ont participé à cette commission des enseignants, des parents d'élèves, des représentants du monde associatif.

Les points mis en évidence ont été :

- 1 une motivation indispensable : pour réussir sa scolarité, l'élève doit être motivé par son devenir. Cette motivation doit être relayée par celle des parents qui ont pour mission d'investir une partie de leur temps dans la scolarité de leur enfant. Cet investissement peut être de l'aide aux devoirs mais surtout une marque d'intérêt pour ce que réalise l'enfant en tant qu'élève
- 2 un collège bien organisé bien géré mais accueillant attire les parents d'élèves. Le dialogue s'instaure alors facilement et le suivi de l'élève devient naturel et spontané. L'entente et la coopération entre parents et professeurs, le rôle bien mené des conseillers parents, de la transparence lors des décisions prises, tout cela crée un climat qui privilégie l'élève et le monde enseignant. Chacun retrouve une image positive de l'autre ce qui facilite le travail au quotidien.
- 3 Chaque école, chaque collège à un environnement parental et associatif. Le monde enseignant peut et devrait s'appuyer sur les compétences qu'offrent les clubs sportifs ou les associations culturelles. Sans empiéter sur les missions de l'enseignant, les bénévoles partenaires extérieurs peuvent concourir à la formation des jeunes.

Les travaux de la commission ont mis en évidence que parents, élèves, enseignants, associations, sont des partenaires de l'éducation . Chacun a un rôle à jouer et la mise en place d'une charte précisant les attributions de chacun permettrait d'agir en toute connaissance de cause dans l'intérêt de l'élève.

Numéro et titre du cinquième sujet traité

Thème 18 : Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Associé au

Thème 20 : Comment l'Ecole doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Après fusion des fiches 18 et 20, il est décidé de traiter les thèmes suivants :

1 - Les moyens :

l'aspect financier : le Conseil Général a assumé pleinement son rôle jusqu'à ce jour et sa participation au fonctionnement des structures ne soulève pas d'inquiétude. Une question est cependant soulevée : elle concerne la répartition des dépenses. Doit-elle se faire en fonction des élèves, des problèmes rencontrés, des actions réellement menées ?

L'aspect humain :

Les personnels ATOS ont des inquiétudes quant à leur avenir. Des incertitudes planent sur leur statut et de nombreuses questions sont restées sans réponses. 2005 sera pour eux un tournant professionnel et nombreux sont ceux qui à l'heure actuelle ne savent pas encore choisir.

Le personnel enseignant sera à renouveler d'ici 2011 à hauteur de 40 %. L'Ecole possède actuellement une image assez peu valorisée et les enseignants en souffrent. Le métier de « prof » semble peu attractif chez les jeunes adultes qui hésitent à engager toute une carrière dans le monde scolaire. Pour faire face à une pénurie de professeurs l'embauche de contractuels apparaît comme une solution. Mais, si c'était le cas, ce serait au détriment des principes de corps enseignant et de continuité éducative sans compter que la cohabitation de personnel à statuts différents serait difficile à vivre et à gérer tout en nuisant à la cohérence présentée comme indispensable dans certains travaux de ce débat, si on veut que l'Ecole soit au service de la société. De plus les enseignants risqueraient de trouver dans les emplois contractuels une carrière précaire qui n'améliorerait pas leur image.

2 – Autonomie des établissements et décentralisation :

Les premiers effets de la décentralisation se veulent efficaces et positifs. Les établissements ont gagné, ces dernières années, en confort, en suivi matériel et en autonomie. Sur ce dernier point, cependant, il ne faudrait pas aller trop loin car les établissements d'un même secteur doivent être régulés. En cas de décentralisation poussée plus avant, qui serait le régulateur ? L'Ecole risque d'être intimement liée à l'équipe politique en place et son devenir dépendrait de priorités définies par le département ou la région. Le risque d'un tel système serait d'engendrer une Ecole à plusieurs vitesses, une Ecole riche ou pauvre en fonction des relations entre la politique locale et le responsable de l'Etablissement scolaire par exemple.

Les membres présents à ce débat rappellent que l'Ecole doit rester une Institution et ne doit pas faire l'objet d'un marchandage. En cas de conflit quel rôle jouerait l'Etat ? Pour lever les inquiétudes des Personnels, il faut clairement afficher les futurs statuts des différents acteurs de l'Ecole de demain et l'Etat doit garder une maîtrise sur ceux et celles qui seront destinés à former la société du 3^{ème} millénaire.

3 – Aspects pédagogiques :

Taille des classes : Il est nécessaire de veiller à garder les sections charnières à faibles effectifs (CP, 6^{ème}, seconde) pour permettre aux élèves d'acquérir les bases et ou pour réussir le démarrage d'un cycle.

Evolution du métier d'enseignant : l'enseignant d'aujourd'hui doit s'adapter très vite à un monde en mutation permanente, à des enfants difficiles, individualistes, qui n'ont plus la soif d'apprendre des générations précédentes. Son métier ne consiste plus seulement à donner des savoirs, il doit écouter, prendre en compte, combler des lacunes, des manques, veiller aux comportements déviants. Face à ce monde véritablement poudrière, **l'enseignant doit être secondé et formé en continu.** Les personnels souhaitent que cette requête soit retenue et que le métier soit réellement revalorisé. Le multimédia et les nouvelles technologies seront des aides mais l'enseignant restera toujours dans et face à sa classe et devra pouvoir « passer la rampe ».

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Cette synthèse correspond aux réunions du mercredi 3 et samedi 6 décembre.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 - L'École des individus : susciter curiosité, envie d'apprendre ; délivrer des savoirs ; favoriser les intelligences en tenant compte des diversités.

2 - L'École de la vie : intégrer, éduquer, responsabiliser pour former des êtres équilibrés, acteurs de leur vie.

3 - L'École de la République : favoriser, analyser, esprit civique et critique, tolérance ; permettre l'accès à la culture

Annexes :